

Les blessures consécutives à une chute

Les chutes accidentelles peuvent survenir à tout âge. Elles peuvent occasionner des limitations d'activités plus ou moins importantes en fonction de la gravité de la blessure. Une chute peut entraîner une entorse, une dislocation ou une fracture nécessitant ou non des soins médicaux.

Les données de l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP) 2014-2015 permettent de tracer un portrait des blessures non intentionnelles causées par une chute chez les personnes de 15 ans et plus vivant dans un ménage non institutionnel. Cela comprend les personnes vivant dans un ménage privé ou habitant dans un logement collectif non institutionnel (résidence pour personnes âgées, couvent, etc.). Sont exclues de cet ensemble, celles vivant dans un logement collectif institutionnel (hôpital, CHSLD, centre de réadaptation, pénitencier, etc.) ou dans une réserve indienne.

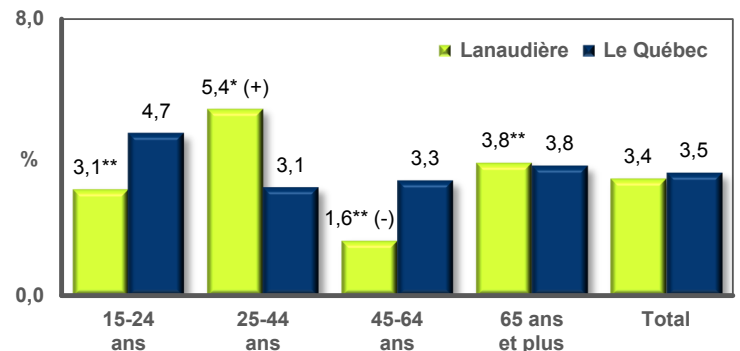
Les blessures par chute selon l'âge

Selon l'EQSP 2014-2015¹, un peu plus de 3 % de la population lanauchoise de 15 ans et plus a subi une blessure non intentionnelle assez grave pour limiter ses activités normales au cours des douze derniers mois, et ce, à la suite d'une chute. Cette proportion, qui se compare à celle du reste du Québec, correspond à environ 13 800 personnes blessées dans la région. Par ailleurs, les données québécoises confirment une différence entre les sexes. Les femmes sont, en proportion, plus nombreuses que les hommes à avoir subi une blessure consécutive à une chute² (données non présentées).

La prévalence des blessures à la suite d'une chute varie en fonction du groupe d'âge. Dans Lanauchoie, elle est plus importante chez les 25-44 ans que pour chez les 45-64 ans. Un constat similaire est observé chez les aînés de 65 ans et plus, par rapport à la population de 45-64 ans. En termes de nombre d'individus, 6 700 adultes de 25-44 ans et 2 900 aînés ont subi une blessure par chute.

La population lanauchoise de 25-44 ans est plus nombreuse que celle du reste du Québec, en proportion, à s'être blessée assez gravement pour limiter ses activités normales à la suite d'une chute. Cela se confirme particulièrement chez les hommes (données non présentées). À l'inverse, les personnes de 45-64 ans de la région ont été moins souvent victimes de blessure que dans le reste de la province.

Population de 15 ans et plus victime de blessure non intentionnelle¹ causée par une chute au cours des 12 derniers mois selon le groupe d'âge, Lanauchoie et le Québec, 2014-2015 (%)



¹ Blessure assez grave pour limiter les activités normales de la personne.

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur à 25 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %. La valeur n'est présentée qu'à titre indicatif.

Note : Les pourcentages marqués par un "+" ou un "-" sont significativement différents de ceux du reste du Québec, au seuil de 5 %.

Source : ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015.

Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec, novembre 2016. Mise à jour le 26 octobre 2016.



Où ont lieu les blessures par chute?

Les blessures par chute peuvent survenir à bien des endroits. Dans près d'un cas sur deux, la blessure par chute a eu lieu dans une résidence (maison, appartement) tandis que dans 30 % des cas, elles sont plutôt survenues dans un lieu de sport ou de plein air (plateau sportif, gymnase d'entraînement, forêt, montagne, etc.). Dans près de 10 % des cas, la blessure par chute a eu lieu dans un endroit public (route, trottoir, zone commerciale) ou en zone agricole, commerciale ou de construction.

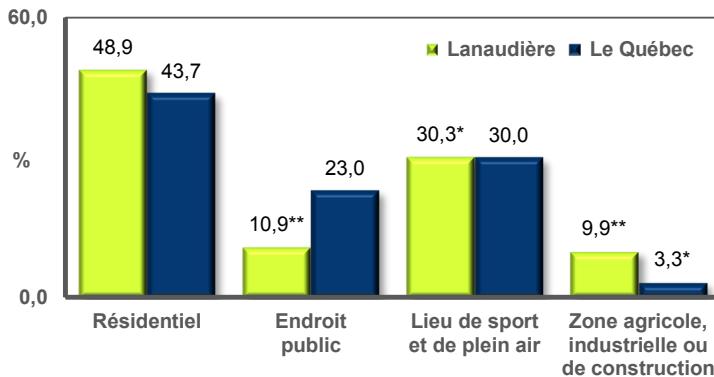
Le lieu des blessures par chute varie de façon importante en fonction de l'âge des blessés. Chez les Québécois de 15-24 ans, la majorité des blessures par chute sont observées sur un lieu de sport et de plein air. Pour le groupe d'âge des 25-64 ans, elles sont survenues autant dans une résidence que sur les lieux de sport et de plein air. Pour ce qui est des Québécois de 65 ans et plus, dans près de 70 % des cas, les blessures par chute se sont produites dans une résidence (données non présentées)³.

¹ La prévalence des blessures causées par une chute ne peut être comparée avec celle de 2008 car la question a été modifiée.

² En raison de la faible taille des effectifs, les données québécoises sont utilisées pour confirmer ce lien.

³ Les données lanauchoises ne sont pas présentées en raison de la faible taille des effectifs.

Répartition de la population de 15 ans et plus victime de blessure¹ non intentionnelle causée par une chute au cours des 12 derniers mois selon le lieu où est survenue la chute, Lanaudière et le Québec, 2014-2015 (%)



¹ Blessure assez grave pour limiter les activités normales de la personne.

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur à 25 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %. La valeur n'est présentée qu'à titre indicatif.

Source : ISQ, *Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015*.

Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec, novembre 2016. Mise à jour le 26 octobre 2016.

En conclusion

Le nombre de personnes victimes de blessure non intentionnelle consécutive à une chute n'est pas négligeable dans la région lanauchoise. Elles sont particulièrement fréquentes chez les jeunes adultes et les personnes âgées de 65 ans et plus. Pour le premier groupe, une proportion significative de ces blessures survient dans des lieux de sport et de plein air. Ceci rappelle l'importance de pratiquer ces activités sportives en adoptant des comportements sécuritaires et en favorisant la création et l'aménagement d'environnements sécuritaires. Ceci pourrait contribuer à diminuer le risque de blessures.

Chez les aînés, les blessures à la suite d'une chute surviennent majoritairement à la maison. Avec le vieillissement de la population, la prévention des chutes à domicile deviendra un enjeu encore plus important au cours des prochaines années. Dans la région, le programme ViActive, le Programme Intégré d'Équilibre Dynamique (PIED) et le programme d'Intervention multifactorielle personnalisée (IMP), offert à domicile, sont disponibles gratuitement pour les 50 ans et plus. Ceux-ci visent à prévenir les chutes et les fractures chez les aînés qui vivent dans la communauté et qui sont préoccupés par les chutes ou par leur équilibre. D'ailleurs, environ 1 800 aînés ont profité de l'un ou l'autre de ces services en 2015 (Service de promotion, prévention et organisation communautaire, 2016).

Référence bibliographique

SERVICE DE SURVEILLANCE, RECHERCHE ET ÉVALUATION. *La région de Lanaudière et sa population. État des lieux et perspectives*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, juillet 2015, mise à jour en octobre 2016, 36 p.

SERVICE DE PROMOTION, PRÉVENTION ET ORGANISATION COMMUNAUTAIRE. *Compilation spéciale de rapports administratifs*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, novembre 2016.

Et si la tendance se maintenait

La région lanauchoise se caractérisera par un vieillissement de la population dans les prochaines années (Service de surveillance, recherche et évaluation, 2016). Considérant que la problématique des blessures par chute varie en fonction de l'âge, et qu'elle est relativement importante chez les aînés, il serait intéressant d'évaluer le nombre de blessés au cours des prochaines années. Si, les proportions de personnes blessées sont constantes dans le temps, il pourrait y en avoir 16 800 en 2026. Seulement chez les aînés, elles pourraient se chiffrer à 4 800. Par rapport à 2014-2015, il s'agirait d'une augmentation de 1 900 blessures par chute, soit une hausse de 64 % strictement attribuable au nombre élevé d'aînés dans Lanaudière.



Pour plus de détails sur les différents programmes

ViActive :

http://www.santelanaudiere.qc.ca/ASSS/Publications/58071_Agence_Depliant_Fadoq_Viactive.pdf

Programme Intégré d'Équilibre Dynamique (PIED) :

<https://www.inspq.qc.ca/expertises/securite-prevention-de-la-violence-et-des-traumatismes/prevention-des-traumatismes-non-intentionnels/dossiers/chutes-chez-les-aines/prevenir-les-chutes-chez-les-aines-vivant-domicile/volet-communautaire>

Intervention multifactorielle personnalisée (IMP) :

<https://www.inspq.qc.ca/expertises/securite-prevention-de-la-violence-et-des-traumatismes/prevention-des-traumatismes-non-intentionnels/dossiers/chutes-chez-les-aines/prevenir-les-chutes-chez-les-aines-vivant-domicile/volet-soutien-domicile>